



NOTE NATURALISTE

Septembre 2013



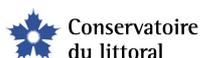
Inventaire herpétologique de l'île Saint-Honorat (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes)

Vincent RIVIERE

En collaboration avec :



Avec le soutien de :



Pour des fins bibliographiques, citer le présent document comme suit :

Rivière V., 2013. Inventaire herpétologique de l'île Saint-Honorat (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes). Note naturaliste, Initiative PIM, 12 pages.

Résumé / Abstract

RESUME :

Le peuplement herpétologique de l'île Saint Honorat est relativement pauvre et constitué d'espèces communes. Le Phyllodactyle d'Europe, *Euleptes europaea*, y est toujours considéré comme absent. Cependant, l'île n'en demeure pas moins originale sur le plan herpétologique puisque l'île accueille aujourd'hui la seule population insulaire du littoral méditerranéen français de Léopard vert occidental, *Lacerta b. bilineata*. Seules deux stations de l'espèce ont pu être observées sur l'île au cours des prospections. On suspecte une interaction négative avec la présence d'une abondante population de Faisan de colchide, *Phasianus colchidus*.

Mots-clés :

Initiative PIM, petite île, Alpes maritimes, herpétologie, impacts humains, Faisan de Colchide.

ABSTRACT :

The herpetofauna of Saint Honorat island is relatively poor and consists of common species. The Leaf-toed gecko, *Euleptes europaea*, is still missing yet. However, the island remains original from herpetological terms, as it represents the only population of French Mediterranean coast of western green lizard, *Lacerta b. bilineata*. Only two stations of the species have been observed on the island during surveys. We suspect a negative interaction with the Common Pheasant, *Phasianus colchidus*, occurring here in high abundance.

Key-words :

PIM Initiative, small island, Maritime Alps, herpetology, human impacts, Common Pheasant.

Données synthétiques sur la mission

Lieu : Ile de Saint-Honorat (archipel de Lérins), Cannes, Alpes-Maritimes (France)

Dates : 8 au 10 avril 2013

Liste des participants :



Conservatoire
du littoral

Céline DAMERY



Frédéric MEDAIL



Benjamin ALLEGRINI



Daniel PAVON



Fiona BASTELLICA



Philippe PONEL



Lélia CRASTUCCI



Vincent RIVIERE



Conservatoire
du littoral

Marion FOUCHARD

L'Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée

Depuis 2006, le Conservatoire du littoral coordonne un programme international de promotion et d'assistance à la gestion des micro-espaces insulaires méditerranéens, baptisé Initiative PIM pour les Petites Iles de Méditerranée, co-financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée-Corse. L'Initiative PIM développe un dispositif d'échange et de partage des connaissances nécessaires à l'émergence de bonnes pratiques de gestion sur des espaces exceptionnels. A l'occasion de missions de terrain et de formations, gardes, techniciens, scientifiques, naturalistes,

gestionnaires, administrations et associations se retrouvent pour promouvoir la protection des petites îles de Méditerranée et mettre en place des actions de gestion concrètes, ayant un impact positif sur les écosystèmes, la biodiversité, les ressources naturelles et les usages.

Partenariat Cette mission a été organisée avec le soutien de la Ville de Cannes et en concertation avec l'ONF, gestionnaire de l'île de Sainte Marguerite, et la Ville d'Antibes, opérateur du site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes - Iles de Lérins ».

Citation du document	2
Résumé / abstract	2
Données synthétiques sur la mission	2
Contexte	3
Introduction.....	5
Méthodologie.....	5
Résultats des inventaire	6
Analyse	9
Conclusion	10
Bibliographie	11
Annexe	12

L'île de Saint Honorat appartient aux îles de Lérins, sur la commune de Cannes. Cette île, d'une surface modeste (41,14ha), est située à moins de 300 m de l'île Sainte Marguerite et presque 3 km du continent. Entre ces entités, la profondeur des fonds n'excède pas une vingtaine de mètres.

L'île est aujourd'hui, et ce de manière discontinue depuis le Vème siècle, occupée par une communauté monastique, et propriété privée de cette dernière. Au-delà des bâtiments et jardins qu'elle entretient, la communauté exploite près de la moitié de la surface de l'île afin de produire un vin réputé, exporté et vendu sur le continent. A l'instar de nombreuses îles de Provence, Saint Honorat fait l'objet des diverses influences liées aux activités humaines qui s'y développent, et certaines traces de ces différentes périodes sont encore visibles et recherchées. Afin de mieux appréhender les bouleversements liées à la succession des diverses périodes d'occupation, il faut lire l'excellente synthèse des impacts anthropiques anciens rédigée par Médail (Médail & Pavon, 2013), suite à ses prospections menées en 2013 dans le cadre de cette mission PIM.

Actuellement, outre les vignobles et bâtiments, les milieux non exploités sont constitués pour l'essentiel de pinèdes à Pins d'Alep, boisements de chênes verts et maquis parfois denses, séparés du littoral par une frange d'habitats halophiles. L'ensemble est parcouru d'un réseau de sentiers entretenus, offrant des lisières herbacées de quelques mètres.

METHODOLOGIE

Préalablement à la mission de terrain, les rares données bibliographiques concernant le peuplement herpétologique de l'île ont été consultées. L'essentiel des données s'appuie sur les prospections effectuées par Renet (Renet & Martinier, 2011) dans le cadre de ses campagnes de recherche spécifiquement ciblées sur le Phyllodactyle d'Europe, *Euleptes europaea*. L'espèce, qu'il a pu contribuer à avérer sur l'îlot Saint Ferréol et celui de la Tradelière, situés respectivement à 200 m de Saint Honorat et 159 m de Sainte Marguerite, est pourtant considérée comme absente des deux îles principales de l'archipel. D'autres prospections, menées sur l'île par une équipe d'herpétologues (Ménétrier, Sant et Gerriet) en 2011, ont également permis de compléter la listes des espèces présentes (Anonyme, 2012). Ainsi, ce bilan fait état d'un le peuplement herpétologique est relativement pauvre et constitué de 3 espèces : la Tarente de Maurétanie, *Tarentola m. mauritanica*, le Lézard des murailles, *Podarcis muralis* et le Lézard vert occidental, *Lacerta b. bilineata*.

C'est sur la base de cette connaissance acquise que les prospections herpétologiques ont été menées :

- des prospections diurnes le long des chemins, en pied de murets, au sien des zones agricoles et le long des lisières littorales : le 08, 09 et 10 avril 2013
- des prospections nocturnes les nuits du 08 et 09 avril 2012. Fiona Bastelica, Marion Fouchard et Philippe Ponel ont participé à ces prospections.

Cependant, les conditions météorologiques relativement humides et ombragées en ce début de printemps n'ont pas offert les conditions optimales pour la recherche des reptiles en période d'activités. Aussi, les rares caches et gîtes potentiels ont été fouillés afin de compléter cet inventaire. Il ne peut s'agir donc que d'un complément de connaissance à verser à liste des observations réalisées sur ce territoire insulaire.

Les données récoltées ont été synthétisées dans cette présente note, et ont intégré la Base de Données des Petites îles de Méditerranée afin d'être mises à disposition du public.

Les prospections diurnes ont permis de confirmer la présence des trois espèces de reptiles notées et d'ores et déjà connues sur l'île. Ainsi, la Tarente de Maurétanie, le Léopard des Murailles et le Léopard vert occidental sont bien représentés sur l'île. Ces trois espèces, protégées au niveau national, demeurent des espèces relativement communes du cortège herpétologique méditerranéen français. Les deux lacertidés sont également cités en annexe IV de la directive Habitats et en annexe 2 de la convention de Berne.

Notons tout de même qu'aucun serpent n'a été observé sur l'île, malgré des caractéristiques physiques, topographiques et physiologiques favorables.



Réalisation : V. Riviere, initiative PIM, 2013. Fonds : ING BD Ortho 2009

Carte 1 : localisation des observations de reptiles sur l'île Saint Honorat

La Tarente de Maurétanie, *Tarentola m. mauretanic* (Linnaeus, 1758)

Gecko méditerranéen sans doute le mieux représenté sur la partie française de son aire de répartition il est pourtant peu représenté sur les îles. Son introduction sur les îles est sans doute liée à son comportement anthropophile. On suspecte que sa présence entraîne une interaction avec le Phyllodactyle d'Europe, *Euleptes europaea*, en défaveur de ce dernier. L'espèce est ici présente sur l'ensemble des milieux prospectés : murets, rochers, bunkers (cf. tableau 1).

Bien que protégée au niveau national et européen (convention de Berne, annexe 3), l'espèce ne présente pas d'enjeu de conservation particulier, voire même, peut être considéré au cas par cas comme une espèce envahissante sur les îles.

Le Léopard des murailles, *Podarcis m. muralis* (Laurenti, 1768)

C'est le lacertidé le plus fréquemment observé sur les îles, et avec le Phyllodactyle d'Europe, le reptile le plus insulaire du littoral méditerranéen français. En situation insulaire, les populations, moins soumises à la compétition et à la prédation, peuvent présenter de très fortes densités. Ici, l'espèce n'est pas particulièrement abondante, mais semble présente sur l'ensemble de l'île.

L'espèce est également protégée à l'échelle nationale et européenne (convention de Berne annexe 2, Directive Habitats annexe 4).

Le Léopard vert occidental, *Lacerta b. bilineata* Daudun, 1802

L'espèce n'est pas particulièrement insulaire, ce qui souligne l'intérêt de sa présence sur l'île Saint Honorat. Si la Tarente de Maurétanie et le Léopard des murailles semblent bien représentés et exploiter les milieux assez similaires à ceux qu'ils exploitent sur le continent, il n'en est pas de même pour le Léopard vert occidental. En effet, alors que l'ensemble des lisières paraissent favorables à l'espèce, cette dernière semble cantonnée aux zones littorales les plus thermophiles de l'île, au niveau de ceintures de végétations arbustives en position littorale. Julien Renet (comm. pers.), confirmait une présence cantonnée mais plus large que celle observée lors de ces inventaires : elle avait été observée au niveau de l'embarcadere et sur la pointe ouest de l'île.

L'espèce possède le même statut de protection que le Léopard des murailles (protection nationale, convention de Berne annexe 2 et directive Habitats annexe 4), mais semble peu menacée à l'échelle continentale. Il n'en est pas de même à l'échelle de l'île Saint Honorat. Ce point sera discuté ultérieurement.



Tarente de Maurétanie, Léopard vert occidental et Léopard des murailles.
Les 3 reptiles observés sur l'île Saint Honorat (Photos V.Rivière, 2013)

Prospections ciblées sur le Phyllodactyle d'Europe, *Euleptes europaea*, (Géné, 1839)

Les prospections nocturnes, menées sur les habitats jugés les plus favorables à la présence du Phyllodactyle d'Europe, ont confirmé les observations réalisées par Renet en 2011. L'espèce est toujours considérée comme absente de l'île.

Tableau 1 : Résultat des prospections nocturnes

Date	Heure début	Heure fin	Durée	Localisation	Observateur(s)*	Nb d'individus observé par espèce	
						Tarente de Maurétanie <i>Tarentola m. mauritanica</i>	Phyllodactyle d'Europe <i>Euleptes europaea</i>
08/04/2013	21 :15	21 :35	00 :20	Rochers exposés au sud	VR	6	-
08/04/2013	21 :50	22 :05	00 :15	Rocher près de la Chapelle Saint Pierre	VR	3	-
08/04/2013	22 :09	22 :25	00 :16	Muret au sud-ouest du Monastère	VR	16	-
08/04/2013	22 :25	22 :40	00 :15	Muret sud	VR	12	-
09/04/2013	21 :00	21 :10	00 :10	Embarcadère	VR, FB, MF, PP	5	-
09/04/2013	21 :24	21 :36	00 :12	Mur nord du monastère, façade intérieure	VR, FB, MF, PP	9	-
09/04/2013	21 :37	22 :08	00 :31	Face ouest du mur d'enceinte	VR, FB	9	-
09/04/2013	22 :15	22 :40	00 :25	Rochers littoraux, bord de mer	VR, FB	9	-

*VR = Vincent Rivière, FB = Fiona Bastelica, MF = Marion Fouchard, PP = Philippe Ponel



Carte 2 : localisation des transects nocturnes (fonds : Google Earth ©, 2013)

Sur le plan herpétologique, l'île accueille une faible diversité spécifique constituée d'espèces communes du territoire méditerranéen continental français. Cependant, l'île de Saint Honorat est l'une des seules îles de Provence sur laquelle est identifié actuellement le Lézard vert occidental. Ce point est suffisamment original pour être souligné, d'autant que l'espèce est absente de l'île Saint Marguerite située pourtant à quelques centaines de mètres de Saint Honorat. Ainsi, il s'agit du plus grand lézard présent sur les îles méditerranéennes françaises depuis la disparition récente du Lézard ocellé, *Timon lepidus*, sur l'île de Porquerolles, dont la dernière observation sur l'île semble attribuée à V. Kulesza en 1983. Les prospections menées sur l'île depuis n'ont plus révélé la présence de l'espèce, ni celle du Lézard vert occidental, lui aussi présumé disparu de Porquerolles.

Le fait surprenant mis en évidence au cours de cette mission est la distribution localisée du Lézard vert sur l'île malgré la présence de nombreux habitats favorables (au moins sur le plan physiognomique). En effet, seules deux stations de présence de l'espèce ont pu être mises en évidence (cf. carte 1). On peut d'ores et déjà s'interroger sur le statut de conservation de cette espèce sur l'île et son devenir à moyen terme. Si son indigénat peut toujours être discuté en l'absence de recul historique, il n'en demeure pas moins qu'un tel cantonnement n'est pas fréquent pour cette espèce. On peut donc supposer qu'elle est probablement soumise à une ou plusieurs pressions influençant cette répartition. Dans cette perspective, la forte dynamique de population du Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*) semble être la pression la plus évidente, bien que peu documentée. Les mentions bibliographiques d'une telle prédation sont rares : dans un rapport publié sur l'érosion de la biodiversité en Wallonie, l'auteur suspecte également la prédation des fortes populations de Faisans (parmi d'autres espèces) sur les reptiles (Jacob, 2006). Georges-Henri Parent considère même que les Faisans sont à l'origine de la régression des Vipères dans la vallée de la Meuse, et « de tous les serpents, y compris l'orvet » (Parent, 1983). Il cite de plus Phisalix, en 1940, qui considérait qu'ils seraient à l'origine de la disparition des Vipères dans la forêt de Rambouillet. Très peu d'auteurs mentionnent cet impact, et les rares citations relèvent plus du « dire d'expert » que de résultats scientifiques (Crochet, comm. pers.): « Introduced pheasants are thought to be causing problems for sand lizards in the United Kingdom (K. Corbett pers. com.) and the Netherlands » (Bergmans and Zuiderwijk 1986).

Cependant, sur l'île, la forte densité de Faisan a conduit l'ONCFS à effectuer des campagnes annuelles de captures de plus d'une centaine d'individus (Frère Gilles, comm. pers.). Les disparitions du Lézard vert et du Lézard ocellé sur Porquerolles viennent également conforter cette hypothèse selon laquelle les Faisans seraient exercer une pression de prédation forte sur les Lézard vert, dans la mesure où là encore, la population de Faisan de colchide est particulièrement abondante.

Dans ce cas précis, et malgré l'absence d'argument scientifiques prouvant la validité de cette hypothèse, il serait souhaitable tester rapidement cet impact et suivre la réponse comportementale des Lézard verts et autres compartiments biologiques. Une stratégie spatiale, visant à exclure les Faisans d'une zone de l'île permettrait de suivre la colonisation des Lacertidés en réponse à cette exclusion.

S'il s'avérait que les Lézards verts recolonisent plus largement l'île, les PIM et plus largement, la communauté scientifique, disposeraient d'un sérieux argument sur cet impact négatif supposé de la prédation du Faisan de colchide sur les reptiles. Les implications sur d'autres espaces insulaires pourraient en découler.

L'absence du Phyllodactyle d'Europe est également particulièrement intéressante. En effet, l'espèce est présente sur les deux îlots périphériques de l'archipel, l'île de la Tradelière et l'îlot Saint Féréol, toutes deux de faible surface (respectivement de 1,35 ha et 1,47 ha), sans signe historique d'occupation humaine ni présence de Rat noir (*Rattus rattus*), mais semble avoir déserté les îles principales. Il s'agit d'un exemple supplémentaire attestant les observations de Delaugerre (Delaugerre, 2012), qui recense sur 6 îles et îlots de Provence l'extinction ou la chute démographique de l'espèce, qu'il associe à la présence de Rats noirs, d'impacts anthropique et à la présence de Tarente de Maurétanie.

En effet, on observe que la répartition insulaire du Phyllodactyle d'Europe sur la vingtaine d'île et îlots sur lesquelles l'espèce est présente est rarement associée à la présence de la Tarente de Maurétanie, voire avec l'Hémidactyle verruqueux (*Hemidactylus turcicus*).

Les deux seuls exemples de cohabitations de ces espèces s'observent sur l'archipel des îles d'Hyères, sur l'île de Porquerolles (les trois espèces sont présentes), ou le Phyllodactyle découvert récemment est localisé (Astruc *et al.*) et Port Cros, ou le Phyllodactyle d'Europe et l'Hémidactyle verruqueux sont tous deux présents.

Les prospections herpétologiques du printemps 2013 sur l'île Saint-Honorat mettent en évidence une faible diversité spécifique sur l'île (seulement trois espèces), constituée d'espèces communes du littoral méditerranéen français.

Cette pauvreté est certainement liée à la forte influence de l'homme sur l'île, et ses conséquences directes ou indirectes sur les dynamiques de populations de reptiles.

Cependant, si le peuplement herpétologique de l'île Saint Honorat ne présente pas d'espèce « patrimoniale », il n'en demeure pas moins original avec la présence du Lézard vert occidental, qui subit apparemment une forte pression conduisant à un cantonnement de l'espèce sur l'île. Une opération de régulation à des Faisans de colchide doit être mise en place afin d'évaluer si l'impact supposé de leur prédation sur les reptiles est à l'origine de ce cantonnement des Lézard verts. Une telle opération doit être encadrée sur le plan scientifique. Les conclusions d'une telle étude peuvent alimenter la réflexion sur la disparition des Lézard vert et Lézard ocellé sur l'île de Porquerolles.

Remerciements

La rédaction de cette note est également l'occasion de remercier l'équipe des PIM du Conservatoire du Littoral qui a réussi à organiser cette mission, l'équipe de l'IMBE et notamment Frédéric Médail pour son sens aiguisé pour l'observation herpétologique, mais également les personnes m'ayant accompagné au cours des inventaires nocturnes (F. Bastelica, M. Fouchard et P. Ponel).

Merci également à Marc Cheylan, Pierre-André Crochet et Julien Renet pour leur aide et leurs observations.

Cette mission n'aurait pas pu être réalisée sans l'accueil et la collaboration de la communauté des moines cisterciens de l'île.

- Angel F., 1946. Petit Atlas des Amphibiens et reptiles. 2ème édition. N. *Boubee & Cie*, 63p
- Anonyme, 2012. Inventaires biologiques de la partie terrestre du site Natura 2000 FR 9301573 : « Baie et Cap d'Antibes, îles de Lérins », 19 janvier 2012. Vol. 1 et 2. Rapport de synthèse, Atlas cartographique et fiches espèces 3, version finale corrigée, Vol 1 : 59p Vol 2 : 106p.
- Astruc G., Cheylan M. & Couturier T., 2008. Suivi de l'implantation de la Tarente de Maurétanie, *Tarentola mauritanica* (LINNAEUS, 1758) sur l'île de Porquerolles. Impact possible sur l'Hémidactyle verruqueux, *Hemidactylus turcicus* (LINNAEUS, 1758). Laboratoire Biogéographie et Ecologie des Vertébrés - Ecole Pratique des Hautes Etudes, 13 p.
- Astruc G., Cheylan M. & Couturier T., 2009. Etude sur les populations de Phyllodactyle d'Europe, *Euleptes europaea* de l'île de Porquerolles. Rapport Parc national de Port-Cros, 18p.
- Bergmans, W. and A. Zuiderwijk. 1986. Atlas van de Nederlandse Amfibieën en Reptilien en hun Bedreiging. Koninklijke Nederlandse Natuurhistorische Vereniging Hoogwoud.
- Cheylan M. & Cluchier A., 2004. Suivi de l'implantation de la Tarente de Maurétanie, *Tarentola mauritanica* (Linnaeus, 1758) sur l'île de Porquerolles. Impact sur l'espèce autochtone l'Hémidactyle verruqueux, *Hemidactylus turcicus* (Linnaeus, 1758), France. Rapport Parc national de Port-Cros, 8 p.
- Dardun J-Y., 2003. Problématique de Conservation du Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europaea* sur les îles de Marseille (Archipels du Frioul et de Riou). Mémoire de DESS Ecosystèmes Méditerranéens Littoraux, Université de Corse Faculté des Sciences et Techniques, 61p.
- Delaugerre M., 1980. Sur l'histoire naturelle de *Phyllodactylus europaeus* Gené, 1838 (Port-Cros): étude d'une population naturelle. *Sci. Rep. Port-Cros natl. Park, Fr.*, 6 : 147-175.
- Delaugerre M., Cheylan M., 2012. Observations et remarques sur l'herpétofaune des îlots de Provence (de Six-Fours à la Londe). *Initiative PIM*, 13 p.
- Jacob J.P., 2006. L'érosion de la biodiversité : les amphibiens et les reptiles Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006- 2007 sur l'état de l'environnement wallon. Aves, Natagora, 12 p.
- Médail F. & Pavon D., 2013. Flore et végétation vasculaires terrestres de l'île Saint-Honorat (archipel de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes). Note naturaliste, Initiative PIM, 32 p. + annexe.
- Parent G. H., 1983. Protégeons nos batraciens et reptiles. Duculot, Région Wallone.
- Renet J & Martinerie G., 2011 : Compte rendu de prospections herpétologiques dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes - Recherche du Phyllodactyle d'Europe *Euleptes europaea* en milieu continental insulaire- Iles des Embiez, Cap Sicié, Presqu'îles de Giens et îles de Lérins-Rapport interne *Conservatoire d'espaces naturels de Provence Alpes-Côtes d'Azur*, 31p.
- Ville d'Antibes Juan-les-Pins, 2012. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 9301573 « Baie et Cap d'Antibes - Iles de Lérins ». Tome 1 « Diagnostics, enjeux et objectifs de conservation ». Document final (Mars 2013) 278p. + annexes.

Liste des observations herpétologiques (V. Rivière, avril 2013)

Nom vernaculaire	Espèce	Statut protection français	Convention de Berne	Directive Habitats 92/43/CE	Liste rouge France	IUCN France
Tarente de maurétanie	<i>Tarentola mauritanica mauritanica</i>	Article 3	Annexe 3		S	LC
Lézard des murailles	<i>Podarcis m. muralis</i>	Article 2	Annexe 2	Annexe 4	S	LC
Lézard vert occidental	<i>Lacerta b. bilineata</i>	Article 2	Annexe 2	Annexe 4	S	LC